

Sauveteur Secouriste du Travail

Formation initiale

PUBLIC CONCERNÉ

Tous salariés d'entreprise, demandeurs d'emploi ou à titre individuel

Pré-requis

Aucun

ORGANISATION DE LA FORMATION

Formation de 14 heures de face à face pédagogique et il convient d'ajouter un temps supplémentaire pour traiter les conduites à tenir particulières liées aux risques spécifiques de l'entreprise ou de la branche d'activité, en correspondance avec le domaine de compétences 2 du programme SST. Cette formation s'adresse à un groupe de 4 (minimum) à 10 personnes (maximum).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le sauveteur secouriste du travail doit être capable, d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail en portant secours à la ou les victime(s), d'intervenir en toute sécurité sur une situation dangereuse sur son lieu de travail en mettant en pratique ses connaissances en matière de prévention des risques professionnels, dans le respect de l'organisation, et des procédures spécifiques de l'entreprise.

CONTENU DE LA FORMATION

Domaine de Compétence 1 - Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail

- Etre capable de situer le cadre juridique de son intervention
- Être capable de réaliser une protection adaptée
- Être capable d'examiner la victime avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou de l'établissement
- Être capable de secourir la victime de manière appropriée

Domaine de compétence 2 - Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

- Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Être capable de mettre en œuvre ses compétences en matière de protection au profit d'actions de prévention
- Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la /des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

Méthodes pédagogiques

Le stage s'appuie sur l'acquisition de compétences sous forme d'exposés, d'apprentissages et des mises en situation pédagogiques, accompagné de support de formation livret INRS ED4085, plan d'intervention du SST, projection de diaporama et l'utilisation de mannequins de formation et accessoires pédagogiques.

Évaluation et validation

Les compétences seront évaluées en continue durant la formation en s'appuyant sur les évaluations prévues dans le référentiel SST V5-08/2016 et à l'aide de la grille de certification des compétences du SST.

Un certificat INRS sera délivré aux candidats ayant participé activement à l'ensemble de la formation avec un avis favorable de la part du ou des formateurs certifiés par l'INRS et à jour de leur certification.

Durée de validité

24 mois, au-delà le salarié perd sa certification SST.